

<https://ash-ain.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article601>



Le LPI, tutoriels

- Ressources administratives - L'administratif des enseignants -



Date de mise en ligne : mardi 18 octobre 2022

Copyright © Service de l'école inclusive - Tous droits réservés

Le LPI de quoi s'agit-il ?

- Il s'agit d'un outil numérique de suivi du parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap, scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat
- Il permettra aux professionnels de partager les informations entre les personnels de l'éducation nationale et les agents des maisons départementales des personnes handicapées
- Il apportera aux familles de la lisibilité sur les aménagements et adaptations mis en œuvre pour leur enfant

 Quels plans pour qui ?	 Création d'un livret	 Création d'un Gevasco 1er demande
 Création d'un PPRE	 Création d'un PAP	 Création du MoPPS (Mise en oeuvre du PPS)
 Guide utilisateur chef d'établissement	 Guide utilisateur directeur d'école	 Guide utilisateur enseignant
 Procédure première connexion		